



**LES DEFIS DE LA DIVERSITE EN FRANCE
ET EN GRANDE-BRETAGNE**

Londres, 13 et 14 novembre 2006

SOMMAIRE

- **Rapport du colloque**

Introduction	2
Historique des flux migratoires	3
Les thèmes du colloque	5
La diversité, phénomène inévitable	5
Evolution	5
Débat : qu'est-ce que l'intégration ? Divergences franco-britanniques sur les priorités	6
Qu'est-ce que «la culture commune » ?	7
De la nécessité de repenser l'histoire nationale	8
Que faire ? Education, culture et emploi	9
Conclusions	11

- **Annexes**

Discours de David Lammy MP, Minister for Culture	13
Ordre du jour	20
Liste des participants français	22
Liste des participants britanniques	25

**Ce rapport a été rédigé par David WALKER, Rédacteur en chef au
*Guardian Public Magazine***

Traduit par Denyse VILLEROY DE GALHAU

Introduction

2005 : en juillet, attentats terroristes à Londres, en novembre, émeutes des banlieues en France ; par ailleurs, débat sur le port du voile en Grande-Bretagne, loi sur le port du foulard et ses répercussions en France : l'ambiance est désormais à l'inquiétude dans les deux pays.

« Diversité » : ce thème, qui englobe l'immigration, la sécurité, les relations inter-ethniques, l'identité nationale en même temps qu'individuelle et plus encore, est en train de devenir le problème social numéro un du 21^{ème} siècle, déclara Lord Radice, Président de la Section britannique du Conseil franco-britannique. A son tour, Pierre Joxe, coprésident français du colloque, insista sur son extrême actualité. La manière dont nous gérons la diversité a des conséquences sur la politique, le système judiciaire et plus profondément sur la conception républicaine de la France et de ses idéaux d'égalité et de liberté qui remontent loin dans son histoire.

Les positions de la France et de la Grande-Bretagne sont elles en train de permuter ? On a le sentiment en Grande-Bretagne que le « multiculturalisme » a fait son temps et qu'il faut trouver de nouvelles formes d'engagement entre l'Etat et les minorités, entre celles-ci et la population majoritaire (« *mainstream* »). Dans le discours qu'il prononça au cours du déjeuner, le ministre britannique de la Culture, David Lammy, insista sur la primauté de la langue anglaise comme langue nationale en Grande-Bretagne. En revanche, les Français mirent d'avantage l'accent sur les valeurs propres aux différents groupes et la nécessité pour les Français d'origine étrangère de pouvoir assumer avec fierté leur double ou multiple identité et pour l'Etat de vivre cela sereinement.

Trevor Phillips, l'autre coprésident du Colloque, insista sur les aspects positifs. Le débat sur la diversité souligna l'importance de proposer des versions nouvelles et plus complètes de l'histoire nationale tant en France qu'en Grande-Bretagne et de faire en sorte que les institutions et la culture intègrent davantage cette dimension. Les minorités ethniques ne constituent pas une charge. Cette diversité contribue à entretenir l'attractivité de l'Europe, ce dont nous devrions être fiers, dit Stuart Mole. Les deux pays ont bénéficié de l'immigration et continuent à en tirer profit.

La discussion fut donc largement ouverte - de l'économie au cursus scolaire et à la nationalité des entraîneurs de football, de l'accès aux grandes écoles et à la transmission de la langue d'origine entre parents et enfants. Selon Trevor Phillips, ce serait une erreur de croire à des modèles nationaux ou à des modèles préétablis que l'on pourrait opposer les uns aux autres. Chaque pays gère l'immigration et les problèmes ethniques à l'intérieur d'un ensemble d'institutions et dans la continuité de sa trajectoire historique.

Les relations de la France avec notamment le Maghreb, sont différentes de l'expérience coloniale britannique en Asie du Sud-Est et ses séquelles. Cependant, les immigrations venues d'Algérie et du Pakistan avec leurs conséquences sur l'actuelle diversité dans les deux pays pourraient être comparées et les leçons qu'on en tire

partagées. Ce colloque a été organisé du fait du sentiment de crise suscité par l'inadéquation, dans les deux pays, des réponses et priorités : le légalisme français et le « laissez-faire » britannique. Se pose également, dit Gilles Kepel, la question de la sécurité liée aux mouvements à travers le monde des peuples, des idées et du terrorisme. Mais les participants rejetèrent à maintes reprises l'idée selon laquelle les minorités et immigrés – ceux qui sont différents – seraient «le » problème.

En d'autres termes, les interrogations ont porté davantage sur les relations entre le pays d'accueil (la population majoritaire) et les récents arrivés ou minorités (selon Roisin Donachie faisant écho à Alain Bienaymé). On doit réfléchir simultanément dans deux directions : on ne peut tout réduire à des questions de race ou de croyance religieuse, il faut élargir la réflexion en direction des conditions et croyances de la société en matière de statut socioéconomique, de possibilités d'emploi, d'inégalité et de jeunesse ; en fait, il faut traiter des relations intergénérationnelles en y incluant à leur tour les problèmes de logement et les difficultés de la vie urbaine, l'autorité au sein de la famille, l'éducation et la mobilité sociale – et par-dessus prendre en compte le rôle de l'Etat, ses responsabilités, mais aussi les limites jusqu'auxquelles il peut aller – par exemple à travers ses institutions politiques – dans l'ouverture et dans le développement en son sein d'une plus large diversité.

Historique des flux migratoires

Il est difficile d'établir des points de comparaison entre la France et la Grande-Bretagne, car les différentes conceptions de la citoyenneté influencent les modalités d'établissement des statistiques. La notion même de diversité n'est pas la même des deux côtés de la Manche. En Grande-Bretagne, les agents recenseurs demandent à ceux qu'ils recensent de définir leur origine ethnique ; en France, le recensement ne prend en compte que la nationalité et le pays de naissance. La diversité est un concept imprécis qui englobe l'origine ethnique, l'appartenance religieuse, le pouvoir et les relations entre la population majoritaire et les minorités. Les données disponibles reflètent partiellement certaines de ces composantes, mais les catégories ne sont pas identiques en France et en Grande-Bretagne, dit Tahir Abbas. La proportion n'est pas la même dans les deux pays. En France, la population d'origine musulmane est estimée à environ 8% - soit entre cinq et six millions d'individus. Au Royaume-Uni, elle est de 3%, soit environ deux millions de personnes.

De même, l'évolution démographique est différente. En dépit des apparences ou de l'image qu'en donnent les hommes politiques, la France est une société beaucoup plus diverse que la Grande-Bretagne si nous nous référons par là à la population qui n'est pas d'origine française. Un quart de la population française est d'origine étrangère, totalement ou partiellement. En Grande-Bretagne, pareille évaluation ne pourrait atteindre une telle proportion qu'en considérant l'origine irlandaise comme une origine étrangère, ce qui serait bizarre étant donné les liens politiques, administratifs et dynastiques existant entre ces deux îles de l'Europe du Nord depuis plus de deux millénaires...

L'immigration en Grande-Bretagne n'a connu ni pic ni boom semblables à ceux qu'on a relevés en France dans les années soixante, avec un grand nombre de rapatriés après

l'indépendance de l'Algérie, selon François Heran. La France est un pays d'immigration dans le sens où beaucoup de familles ont eu une expérience récente d'un déplacement. Environ quatorze millions de personnes en France en 1990 étaient soit des immigrés, soit enfants ou petits-enfants d'immigrés. Ce chiffre est maintenant de neuf millions. Une autre grande différence en France, est ce que l'on peut appeler l'immigration interne, à la fois dans l'espace et dans l'esprit. Récemment, beaucoup de Français ont abandonné ou perdu leur identité régionale, traditionnellement rattachée à une langue ou un dialecte différent du français. En revanche, l'hégémonie de l'anglais en Angleterre est ancienne ; ailleurs dans le Royaume-Uni, les langues non-anglaises ont été repoussées vers les marges il y a longtemps.

L'expérience britannique de l'immigration est beaucoup plus concentrée, à la fois dans le temps (jusqu'à l'immédiat après-guerre) et dans sa composition ethnique (jusqu'à l'arrivée récente d'un grand nombre de Polonais, les flux migratoires au Royaume-Uni à partir des années 50 reposait sur certaines minorités ethniques définies). L'expérience de la Grande-Bretagne en matière d'immigration intra-européenne ne pouvait pas, jusqu'à une époque récente, se comparer avec celle qu'avait connue la France. Le mouvement vers le Royaume-Uni de Somaliens, par exemple, vivant jusque-là aux Pays-Bas, était très particulier. De la même façon, l'immigration en France venue dans de grandes proportions d'Espagne et du Portugal après la guerre n'a pas d'équivalent en Grande-Bretagne.

Au milieu de l'année 2004, selon les dernières estimations de l'INSEE, environ 4,9 millions d'immigrés (personnes nées hors de France) vivaient en France, soit environ 8,1% de la population. Parmi eux, les Algériens et les Marocains formaient les groupes les plus nombreux. Ces chiffres ne peuvent pas se comparer à ceux de la population appartenant à des minorités vivant en Grande-Bretagne, soit environ 8%, qui est un mélange complexe de personnes nées en dehors et dans le pays. La moitié de cette population est asiatique, un quart est noire (Afrique et Caraïbes).

Dans les deux pays, les minorités/les immigrants sont géographiquement concentrés. D'ici à 2011, la population de Birmingham sera à 50 % non-blanche. Deux tiers de la population non-blanche d'Angleterre vivent dans cinq centres urbains et 40 % de la population étrangère vit dans l'agglomération londonienne. De même, en France 40 % des immigrés vivent en Ile-de-France, et un petit nombre seulement (3 %) en Basse-Normandie, par exemple.

Toutefois, dans les deux pays, l'immigration continue à accroître la population totale, mais le Royaume-Uni l'a davantage intégrée. La France, pour citer François Heran, n'est plus une terre d'immigration massive ; et la contribution de celle-ci à la croissance démographique est maintenant limitée. Dans le cours du 21^{ème} siècle, la diversité dans les deux pays va encore s'accroître. Mais, pour la France, cela ne constitue pas une « intrusion » mais plutôt une « infusion », selon une distinction faite par la partie française, même si ce dernier mot utilisé pour décrire la situation fait penser à un breuvage essentiellement britannique, aimé de toutes les générations confondues - « la tasse de thé ».

On ne peut pas dire a priori quelle proportion d'immigrés est souhaitable pour chaque pays ni quel équilibre il faudrait atteindre entre les entrants et les sortants. Au Royaume-Uni, selon Trevor Phillips, pour deux personnes qui partent s'installer ailleurs, il y a un retour, et sur deux qui arrivent, une repart. La composition du pays change. Peut-être les répercussions de ces mouvements sur les entreprises et le tissu urbain pourraient – elles modifier la taille de ce dernier.

Les thèmes du colloque

Les problèmes liés à la diversité comprennent la discrimination, l'inégalité des chances, des inégalités structurelles et les échecs de l'intégration. Jeannette Bougrab insista fortement sur la carte de l'inégalité sociale étroitement liée à la localisation des populations immigrées. L'égalité économique est une condition préalable à l'égalité raciale, dit Karen Chouchan. Les inégalités ethniques sont liées aux défaillances du système de transmission du savoir (Betoule Fekkar-Lambiotte), au déclin apparent de la mobilité sociale, au racisme dans le sport (Bobby Barnes), aux problèmes de santé, au chômage au sein des minorités ethniques (Paul Goodwin) et à une représentation inadéquate dans la vie politique.

David Lammy, ministre britannique de la Culture fit remarquer qu'il était l'un des cinq ministres de l'Union européenne issus d'une minorité ethnique et, parmi eux, l'un des deux nés dans l'Union européenne, l'autre étant également un ministre britannique. Ces problèmes ne peuvent être ni esquivés ni contournés. La diversité doit être prise en compte.

La diversité, phénomène inévitable

Environ deux cents millions d'individus vivent et travaillent hors du pays où ils sont nés et globalement les transferts de fonds des immigrés vers leur pays d'origine représentent environ cent vingt milliards de Livres sterling par an, un flux d'une énorme importance dans le monde en voie de développement. Pour nos sociétés, l'attractivité qu'exerce l'Europe pour les immigrants peut être une source de fierté, mais elle entraîne également d'inévitables changements. Londres compte actuellement quarante-deux communautés identifiables de plus de dix mille personnes qui sont récemment arrivées de l'étranger. A l'ère d'Internet et des voyages à bas prix, l'appel des « voix ancestrales » peut ramener des minorités vers leur communauté d'origine. Le développement des moyens de communication a-t-il constitué une barrière à l'intégration en augmentant la nostalgie des coutumes traditionnelles ? Et comment rivaliser avec de telles connexions culturellement enrichissantes et sources de réconfort et de continuité dans la vie de ces personnes déplacées ?

Evolution

Le Royaume-Uni est en mutation permanente. L'impact des communautés ethniques minoritaires sur les services publics est très perceptible. Dans la ville de Sheffield (dans le sud du Yorkshire), en 2004-2005, celles-ci représentaient 11% de la population ; dans la cohorte des élèves entrant dans les écoles primaires de la ville, l'an dernier, ce chiffre était de 29%.

Débat : qu'est-ce que l'intégration ? Divergences franco-britanniques sur les priorités

Les méthodes de recensement des données sur le contexte d'origine et l'identité sont, comme le souligne Daniele Joly, dans l'ensemble différentes dans les deux pays. En France, l'idée maîtresse est la citoyenneté, indifférente à l'appartenance ethnique et aux croyances religieuses. En Grande-Bretagne, les recenseurs invitent les personnes à définir elles-mêmes leur propre identité. Pour Blandine Kriegel, la France a trouvé une solution pour situer la religion dans la société, et ceci est toujours valable. Nées après les guerres de religion, les notions de Droits de l'Homme ont triomphé, remettant la religion à sa place. L'article 10 des Droits de l'Homme statua sur les droits des minorités donnant aux protestants français l'égalité civique et la totale reconnaissance par l'Etat. La France fut pionnière en ce domaine et cette approche française était et reste, de manière très significative, très différente de celles des pays anglo-saxons.

Il parut essentiel d'appréhender ce contexte historique pour comprendre l'exclusion des symboles religieux dans le domaine public et parfois cette compréhension fait défaut. Malgré quelques contestations - certains participants français ont réfuté la lecture française de l'histoire et l'un deux a rappelé le traitement infligé aux protestants sous le règne d'Henri IV -, il y eut convergence du côté français autour d'une forte tradition laïque et non-confessionnelle. Le mot français est « laïcité ». Il pourrait être traduit en anglais par un mot peu courant, « laïcisation », mais le concept n'est pas vraiment exprimé par un mot unique et exige d'être expliqué. L'anticléricalisme n'a jamais été aussi fort en Grande-Bretagne. L'Angleterre a une Eglise d'Etat depuis le 16^{ème} siècle et, en dépit de la sécularisation, les espaces publics en Grande-Bretagne sont beaucoup plus tolérants envers les signes et symboles religieux. Toutefois, les participants se demandèrent si tout cela n'était pas en train de changer : le concept d'espace « laïc » gagne du terrain en Grande-Bretagne.

Coté français on se posa des questions sur l'équilibre idéal et quelques-uns firent valoir que le modèle historique français ainsi que son principe idéal, fondé sur l'universalité de la nature humaine et des Droits de l'Homme, était controversé. La France républicaine a refusé le multiculturalisme que la Grande-Bretagne a accepté au moins jusqu'à une période récente. La culture commune était exprimée par un attachement à la légalité et aux droits. Mais les deux pays affrontent une crise, dit Gilles Kepel. Bien sûr, la France d'aujourd'hui est marquée par la diversité. On peut réciter toute une litanie à partir de Zinédine Zidane sur un terrain de football ou de la présence de couscous dans les foyers, mais l'examen des données sociales montre que l'intégration ne prend pas. Après les émeutes urbaines de l'automne 2005, le modèle intégrationniste a fait naître des doutes. Gilles Kepel insista pour réfuter les versions de ces émeutes présentées comme le fait de musulmans. Les médias américains, et Fox news en particulier, se sont trompés. Certes, certains manifestants étaient musulmans, mais c'est sur un fond de pauvreté et d'un sentiment d'exclusion qu'il faut interpréter ces émeutes. Il faut reconnaître un échec à garantir aux populations immigrées un accès à l'emploi et à l'égalité des chances. La discrimination les a empêchés de bénéficier de l'ascenseur social et de gravir les échelons de la mobilité sociale. Il y a danger à se focaliser sur la dimension religieuse et à occulter le problème social.

Dans les deux pays on s'est posé des questions sur les valeurs de la population majoritaire et jusqu'à quel point elles sont acceptées par les minorités. Gilles Kepel souligna une sorte de révisionnisme en Grande-Bretagne après les attentats de 2005 à Londres et les polémiques sur le port du voile en public... Le multiculturalisme britannique a été « mis en échec. » Mais de nouveau il est essentiel de garder à l'esprit les conditions sociologiques. On peut faire des comparaisons appropriées entre le statut socioéconomique de la deuxième génération des personnes d'ascendance pakistanaise et les jeunes Français d'origine algérienne, leurs lieux de vie et leur accès à l'emploi.

Catherine de Wenden ajouta que c'est une erreur de rapprocher le problème de l'intégration des émeutes de 2005 en France et les attentats de 2005-2006 en Grande-Bretagne. Les processus d'intégration ont-ils été trop graduels ? Les voies d'accès des enfants d'immigrés à la classe moyenne ne sautent pas immédiatement aux yeux d'un observateur extérieur, mais on sent que cela bouge un peu. D'un autre côté, le modèle français de citoyenneté qui met l'accent sur le principe de l'égalité des droits plus que sur son efficacité ne favorise pas un vrai combat contre la discrimination tel qu'il s'est développé en Grande-Bretagne dans les trente dernières années.

La France est peut-être en train de découvrir la nécessité de données statistiques, comme se hasarda à le dire Daniele Joly. Pour que la société puisse évaluer les progrès de l'intégration, il faut qu'elle puisse s'appuyer sur des données chiffrées. Avec d'autres participants britanniques, elle exprima l'idée que la fierté des origines n'est pas seulement compatible avec la citoyenneté britannique, elle en est peut-être aussi une condition préalable. On devrait valoriser les différences. Mais il faut une nouvelle conception de l'éducation, oublier celle qui la considère comme une aventure individuelle, mais tendre vers une vision (plus française ?) qui construirait une démocratie républicaine transmettant les valeurs collectives.

Trevor Phillips insista sur le besoin de repères. Il se demanda si l'on ne pourrait pas créer un « coefficient » d'intégration comme lorsqu'on évalue la distribution du revenu. Il imagina tout en haut de l'échelle une parfaite intégration où les opportunités au cours de la vie ne dépendraient pas de la race ou de la religion, il y aurait pour chacun la même probabilité d'avoir des amis, issus de n'importe quel milieu, la même chance pour chaque individu de s'associer à des personnes de milieux ethniques ou religieux différents.

Qu'est-ce que « la culture commune » ?

Cet idéal fut repris en écho par le groupe français, les orateurs envisageant l'appartenance religieuse comme étant ou devant être « modérée et libérale ». Il se peut que la foi religieuse s'affaiblisse en même temps que d'autres croyances plus anciennes dans le processus universel de laïcisation. D'un autre côté, la foi pourrait se « privatiser » au contact de la tradition républicaine et dans le même temps le domaine public conserverait ses positions laïques. Cet idéal est-il compromis si l'Etat autorise le respect des interdits alimentaires religieux dans les établissements scolaires ou s'il insiste pour que les collectivités réservent un espace de prière à leurs employés ? On

parla d'un républicanisme plus flexible, qui intégrerait la construction de mosquées avec des financements publics. Mais il y a un danger. On se demanda côté français, - mais il y eut des échos côté britannique à propos des écoles confessionnelles – si l'actuelle focalisation sur l'Islam pouvait pénaliser d'autres groupes. Par exemple, la montée du christianisme en Afrique sub-saharienne : ces autres immigrés venus d'Afrique ne devraient-ils pas recevoir des aides de l'Etat pour trouver des lieux de culte ? Et que faire des conflits potentiels entre la reconnaissance du droit à la pratique religieuse et le respect des lois ? Un des orateurs cita les directives européennes à propos du respect des animaux qui pourraient interdire certaines méthodes d'abattage.

Loi et pratique sociale ne vont pas de soi. La loi française sur la non-discrimination est claire, mais les émeutes ont montré les défaillances de son application. Chaque jour, des événements dans les écoles et les cités mettent en échec les promesses théoriques de respect des Droits universels de l'Homme. Et tandis que la France a des problèmes dus au formalisme, le Royaume-Uni en a avec son approche du « laissez faire », laissant à chacun le soin de s'en débrouiller. Les deux pays se sont efforcés de construire une nouvelle conception de la citoyenneté nationale dans cette période post-migratoire ou post- ethnique. Une des conditions préalables, pour plusieurs orateurs, serait d'apprendre plus l'histoire, plus d'honnêteté par rapport au passé, notamment à la colonisation.

De la nécessité de repenser l'histoire nationale.

Pour Pierre Joxe, une nouvelle approche de l'histoire de France devrait inclure la disparition des régionalismes, illustrés par les dialectes et les langues des minorités. Rappelons-nous le racisme envers les immigrés italiens, l'impact de l'Algérie sur un demi-million de Français qui ont fait leur service militaire pendant les années de guerre ; cette expérience a dû influencer leurs attitudes par la suite. La mémoire historique est à la fois courte et longue. Pour les jeunes d'origine algérienne vivant en France, les guerres de colonisation sont aussi lointaines que la guerre de Cent ans entre la France et l'Angleterre.

Comment, se demanda la Baronne Lola Young, les écoles britanniques analysent et enseignent-elles l'expérience coloniale, celle de la colonisation en Afrique ou en Asie du Sud et la « tache » de l'esclavage ? La réponse fut que l'enseignement scolaire devait être revu et corrigé de façon à mieux refléter la diversité. En définitive, on déplaça la question vers la nécessité et la manière d'effacer ce sentiment de crise dans les relations intergroupes.

Dans son discours après le déjeuner, David Lammy introduisit le concept de « familiarité ». Comment vivons-nous ensemble dans une Europe multiethnique ? David Lammy décrivit à travers son expérience un itinéraire à la fois personnel et collectif, avec l'immigration de la génération de ses parents, qui est venu renforcer les effectifs du service public en Grande-Bretagne dans les années 50 et 60. Il rendit hommage à sa mère, infirmière dans le Service national de Santé. La législation sur les relations inter- raciales a ouvert des portes et, actuellement, un rééquilibrage de la représentation à la Chambre des Communes s'opère avec l'augmentation du nombre de M.P. non-blancs. La France et le Royaume -Uni partagent un même sentiment

d'urgence à propos du problème de l'exclusion, et David Lammy parla de « quête spirituelle » des deux côtés de la Manche. Le défi est là l'instauration de nouveaux liens « communs » et de manières de vivre les uns à côté des autres. L'assimilation n'est pas l'objectif. Il rejeta l'idée que les us et coutumes minoritaires devraient rester dans l'antichambre de la culture majoritaire. Le problème est en fait « la non-familiarisation » générée par la séparation géographique des familles. La culture civique doit encourager l'interaction. Il condamna la politique de logement qui renforce la ségrégation. Les gens ont besoin de passer du temps ensemble et de découvrir les vérités de chaque milieu différent. Il prôna le bénévolat et les actions caritatives comme vecteurs de cette familiarisation.

La langue joue un rôle important. Peut-être, côté français, l'évidence de la langue nationale est-elle si forte qu'il n'est pas nécessaire de le redire. David Lammy affirma que tous les citoyens britanniques devraient parler l'anglais, langue nationale, et que ceci est le minimum requis pour cette participation. La politique et la culture devraient souligner les traits communs à toutes les populations en même temps que leur appartenance ethnique et leur religion, et là, les médias ont un rôle à jouer.

Que faire ? Education , culture, et emploi.

L'éducation est au centre de tout débat sur les nouvelles formes de société. L'école est le point de rencontre entre la diversité et la culture ambiante. L'éducation est un thème central dans le discours politique de la course à la présidentielle de 2007. Le problème majeur est la « carte scolaire », qui n'encourage pas la mobilité sociale, privant ainsi les jeunes de leurs chances. Les étudiants des cités sont condamnés à échouer, dit Jeannette Bougrab. La proportion des entrées dans les grandes écoles des candidats issus de la classe ouvrière a chuté depuis les années 50 ce qui subordonne encore davantage les grandes institutions-clés au milieu social. Tandis que la qualité des établissements secondaires reflète trop souvent les caractéristiques socioéconomiques des quartiers qu'elles desservent, les quartiers plus riches (souvent au centre ville) ont de meilleures écoles, plus d'argent et de meilleurs professeurs.

Côté britannique, le problème est la concentration excessive. Sarfraz Manzoor évoque des écoles, par exemple à Luton, où il n'y a pas un seul Blanc. Neuf sur dix des enfants blancs fréquentent principalement des écoles « blanches ». Les écoles, en d'autres termes, échouent à créer cette « familiarité » entre les groupes, réclamée par David Lammy. A Londres, 75% de la population est blanche, mais les étudiants blancs représentent une plus petite proportion dans les écoles, laissant imaginer une sorte de « fuite des blancs »...

Les parents musulmans, au Royaume-Uni, ont essayé de préserver leurs enfants d'une société trop ouverte, mais pareil objectif a favorisé ipso facto la ségrégation. Comment générer un sentiment de nationalité commune ? Comment concilier les droits des parents à faire des choix pour leur progéniture et ce qui est bon pour le pays ? Ainsi, les écoles en France et en Grande-Bretagne illustrent-elles plutôt qu'elles n'atténuent les inégalités, devenant ainsi des agences de ségrégation.

La politique devrait promouvoir une nouvelle géographie sociale des villes. Le défi est de faire des écoles des lieux où acquérir une compréhension intelligente de la société contemporaine. Difficile d'enseigner les religions sans avoir soi-même d'expérience spirituelle. Difficile aussi de trouver les meilleures réponses aux revendications des étudiants. Les modèles français traditionnels et hiérarchiques sont démodés, dit Betoule Fekkar-Lambiotte, et la jeunesse immigrée se trouverait plus à l'aise avec les méthodes appliquées à l'étranger et le système de tutorat, voilà un domaine où la France aurait des leçons à recevoir de la Grande-Bretagne. Il faut apprendre à conjuguer connaissance (diplômes) et compétence. Des changements trop superficiels de programmes scolaires ne serviront à rien. On peut raconter aux enfants du primaire que Vercingétorix avait un petit-fils noir, cela n'empêchera pas qu'il faut revoir en profondeur les programmes intégrant l'histoire du colonialisme.

Même si le débat sur la classe sociale, la race et la scolarité est aussi vif en Grande-Bretagne qu'en France, si l'on en juge d'après le colloque, l'existence des très typiques, « écoles confessionnelles » en Angleterre est très spécifique. Les aides financières de l'Etat aux écoles confessionnelles ne se justifient, aux yeux de Trevor Phillips, que si celles-ci restent accessibles à tous. Et paradoxalement les écoles de l'Eglise d'Angleterre catholiques romaines, subventionnées par l'Etat, sont plus ouvertes que d'autres écoles publiques.

La notion de race supplante celle de classe sociale et, à leur tour, les deux sont éclipsées par les différences de sexe. Les participants français déplorèrent vivement la difficulté croissante d'accès aux institutions élitistes de l'enseignement supérieur et la forte discrimination socio-économique lors de l'entrée aux grandes écoles. Celles-ci sont de plus en plus un club fermé. Le résultat de tout cela est que les modèles d'éducation républicains laissent pour compte le plus grand nombre. Mais échec et succès sont « sexués », les filles réussissant mieux que les garçons. Nous devons « sauver les garçons » car pendant qu'ils s'adonnent à la violence et au sport, les filles réussissent des concours. Les minorités ethniques sont également différenciées en fonction de leur sexe. Malheureusement, bien souvent, les méthodes d'enseignement échouent à élargir les horizons des garçons et, en France, elles doivent changer. Une trop grande proportion de jeunes d'une génération est déjà désavantagée avant même son entrée à l'école et les handicaps ethniques et sociaux s'en trouvent mutuellement aggravés.

Dans le sport et la culture, la représentation est la donnée essentielle. Pour Kofi Yamgnane, le véritable problème est l'exclusion et une défaillance à reconnaître les succès et le potentiel des minorités. Il faut faire davantage dans les deux pays pour évacuer le racisme dans le sport, sur le terrain comme à l'extérieur. Plusieurs propositions concrètes furent suggérées, y compris la lutte contre le hooliganisme parmi les supporters et le port de cartes d'identité pour les fans, afin de restreindre l'accès aux stades. Au nombre des souhaits exprimés figure l'augmentation du nombre de footballeurs asiatiques et de footballeurs identifiés comme musulmans, plus de managers et d'officiels recrutés dans les minorités.

A la télévision et dans le domaine culturel, au sens large, il nous faut plus de mémoire, dit Bonnie Greer. Les blessés et les exploités de l'histoire (les victimes du

colonialisme par exemple) doivent occuper une place plus significative dans les programmes. La mémoire historique collective doit inclure l'expérience passée et présente des minorités. Nous avons besoin d'avoir dans les musées des présentations plus tournées vers la diversité, plus de séries télévisées montrant la véritable histoire passée et présente des personnes (des peuples autrefois colonisés).

Le savoir doit être réciproque. Les Togolais et les Tunisiens connaissent parfois mieux l'histoire des Français que les intellectuels des pays développés ne connaissent celle des gens du sud. Kofi Yamgnane réclama plus de reconnaissance. Le colloque avait eu lieu quelques jours seulement après l'anniversaire de l'Armistice de 1918, au cours duquel se déroulèrent à Londres de grands défilés. Pourquoi les représentants des minorités ethniques qui ont combattu dans les guerres européennes n'ont-ils pas été jugés dignes d'occuper une place plus en vue ? C'est une question de « présence culturelle ».

A quel changement de mentalité et d'institutions faudrait-il parvenir pour qu'en 2020, lors de la nomination d'une personne de couleur à tel ou tel poste, on ne juge plus nécessaire de mentionner son origine ou son sexe comme une nouvelle sensationnelle ?

Bien entendu, les minorités ne sont pas homogènes. Leurs succès, tant à l'école qu'à l'accès à l'emploi, varient très sensiblement d'une communauté à l'autre. Au Royaume-Uni, les citoyens d'origine indienne et chinoise réussissent souvent mieux en moyenne que les Blancs. On pourrait et devrait condamner l'inégalité des chances dans les domaines de l'éducation et de l'emploi. Il faudrait disposer de données sur la composition des catégories socio-professionnelle et la salle affirma à titre anecdotique, et cependant comme une évidence, que l'accès aux « postes de commande » est encore limité et l'émergence d'une classe moyenne de minorité ethnique, est encore à constituer.

Conclusions

La France et la Grande-Bretagne ont encore beaucoup à faire pour promouvoir l'intégration. La condition préalable en est l'égalité. Aucune couche de la société ne devrait penser à soi comme victime d'inégalité ou comme dépourvu de moyen de remédier à l'inégalité. Les méthodes sont : plus de participation, plus d'interaction entre les groupes. Le préalable est la connaissance et un usage plus répandu de la langue commune. Le colloque montra combien d'efforts il fallait faire pour dépasser les barrières créées par les différents niveaux de langage, ainsi que les préjugés qui en découlent. Parallèlement, en France et en Grande-Bretagne, des efforts en matière de langue et de culture doivent être accomplis, au sein de chaque société, en vue d'une meilleure compréhension mutuelle. David Lammy réaffirma qu'au Royaume-Uni au moins, l'usage de la langue nationale est un minimum requis qui devrait être mis en application. Pour Daniele Joly (et beaucoup d'autres avec elle), les éléments essentiels à l'harmonie devraient viser à faciliter la pleine participation des minorités à la vie de la société majoritaire, en acceptant et mettant en valeur la différence, en mettant en pratique une politique contre la discrimination (et ceci nécessitera sûrement une sorte de recensement et de contrôle continu des flux), en introduisant des programmes

socioéconomiques destinés à ces minorités, en valorisant l'image des immigrés et des minorités par le biais de l'éducation, du discours politique et des médias.

Pour Trévor Phillips, après la question de savoir comment nous vivons en harmonie avec la planète, il faut résoudre celle de notre « vivre ensemble » à l'échelon du pays; et le colloque se demanda s'il existe des modèles français ou anglais plus efficaces ou influents l'un que l'autre. Parler de « modèles » ne sert à rien, dit-il. Nos deux pays cheminent sur une voie étroite, et la réalité des minorités en leur sein ne peut être ignorée et laissée de côté par l'histoire et la tradition. Chacune des deux cultures doit s'efforcer de promouvoir le « vivre ensemble », chacune à sa manière. Et cependant la France et la Grande-Bretagne devraient être capables de montrer la voie au sein de l'Europe, car elles ont prouvé leur capacité à s'accommoder de la diversité par de nouvelles politiques.

Keynote Speech by David Lammy MP

I'm pleased to be here today to discuss an issue which affected me personally as a black man growing up in Tottenham, which still affects people in my constituency on a daily basis – and which has become an increasingly high profile national issue for both Britain and France. Because we come together at this conference as two nations who share a common challenge: how we can learn to live together in the modern, multi-ethnic societies.

As the timing of this conference indicates, that challenge seems particularly pressing at the moment. But before I talk about some of the things that I think make 2006 a unique time to live in, we should also remind ourselves that diversity of heritage, of culture and of background is not a new phenomenon.

Longstanding diversity

In playhouses across Britain and France, we go to see plays written four hundred years ago by Shakespeare, which tell the story of a Europe of Italian, Jewish and Moorish families living alongside one another. Shortly before the French Revolution, Benjamin Franklin wrote, "Each man has two countries, I think: His own, and France." And when George Orwell sought to capture the essence of Englishness at the height of the Second World War, he found himself asking, "How can anyone make a pattern out of this muddle?" He could not help but be struck by what he described as 'The diversity of it, the chaos!' English culture, he found, was far from homogenous. And since the time that Orwell was writing, the flow of people across national borders has added further to the diversity of populations in Britain, France and beyond.

The 1950s and 60s saw over a million immigrants arrive in Britain from the Caribbean, the Indian sub-continent, Africa and the far East. And at the same time, a wave of immigrants from North Africa reached French shores. The legacy of that period remains for both of our countries. Just as France turned to immigrants to help rebuild its great cities, Britain turned to the migrants of the Windrush generation to help build the modern welfare state. Men and women arriving from the West Indies and beyond took up many vital roles in the new public institutions that were created in that period.

Even today, nearly half of all doctors and a quarter of all nurses in London were trained and qualified overseas. Go into your local hospital and you will see the doctor from India or New Zealand or Ireland working alongside the nurse from South Africa or Egypt or Israel. Creating and sustaining a National Health Service – one of this country's proudest achievements – has depended in no small part on the hard work and endeavour of people from around the world.

So, openness to people from all backgrounds has not only been a longstanding feature of both of our nations' history – it has also been a source of great strength. My parents were part of that generation of people who arrived in Britain during the 1960s. They made their contribution – and they also made Britain their home.

The rise – and achievements – of multiculturalism

And the rise of many of the policies that we have come to be associated with ‘multiculturalism’ in both Britain and France were designed to reflect that. Our two countries had evolved once again – becoming more ethnically and culturally diverse – bringing great rewards but also new challenges.

It was during the 1960s and 70s that campaigners from both sides of the channel sought due rights and recognition for new those new citizens. And it was that period that witnessed some important achievements: the passing of successive race relations acts, and the creation of the Commission for Racial Equality in Britain, and the passage of the Act of 1 July 1972 in France.

The measures introduced in 60s and 70s – and the philosophy that underpinned them – brought real benefits. They helped open doors for people from minority ethnic backgrounds to play a more prominent role in all walks of life. They helped tackle the unacceptable prejudice that led to wasted talent, divided communities, and an undercurrent of resentment.

And I think it is no accident that I speak to you today as one of the few minority ethnic elected government ministers in the EU. Twenty-five years ago, there was not a single ethnic minority MP or peer in this country: a statistic that tells you how far we have come.

So there is still progress to be made, but our democratic institutions in this country are more genuinely representative than many others around the world. And partly because of that sense of representation – and the wider social progress that it reflects – surveys show that people from a spread of backgrounds feel more comfortable in this country than in many others across Europe. Over the past forty or fifty years, France has charted its own course, with a studied separation of religion and state guiding its approach to diversity. And this led to a different approach to questions around multiculturalism and a different interpretation of what we regard and public and private expressions of faith.

But what both our countries still share is a growing sense of urgency around this question of how we live together in multi-ethnic societies. Because despite some of the progress that we have seen, it is clear that all is not well, in either this country, or in France.

The challenges ahead

The riots in Paris last year revealed a deep sense of exclusion, frustration and anger amongst many young black men in France. And the bombings in London were shocking to many people in this country not just because of the scale and the savagery of the violence, but because that violence was perpetrated by young men who had been born and raised in Britain.

The realisation that these acts of violence were committed not just against Britons, but

by Britons had a profound effect on our national consciousness. And I know the events of the last year-and-a-half have led to some soul-searching on both sides of the Channel.

In France, Président Chirac has responded with calls for more representation of people from all backgrounds in public life. And as a nation, France has been making progress in this area. Young black people all over France now have a role model in Harry Roselmack, following his period presenting the most-watched news programme in the country. That is enormously important.

But one role model, on one news programme, in one area of public life cannot be enough whether in France, Britain, or anywhere in the world. The challenge now is to embed that culture across a range of institutions. Whether it is the policeman walking the streets of Marseille, the headteacher giving an assembly in the Loire, or the civil servant in Paris, all men and women should be able to see people who look and sound like them shaping their nation's future.

In Britain, a particular set of concerns has been raised over the last year. People have worried that by emphasising the uniqueness of different cultures, there is a danger of reinforcing separation rather than supporting togetherness.

This is an important discussion and one that I would like to spend some time on today. Because it is clear that those common bonds between people of different backgrounds matter – whether that difference is due to age, race or religion. It matters because that sense of community is central to helping us live alongside one another in the twenty-first century – whether in France or Britain. But how we build those common bonds – and on what terms – also matters.

Aside from the changes to the law, one of the other significant legacies 1960s and 1970s in Britain was the argument that we should reject the doctrine of assimilation – the idea that new entrants should leave their customs and practices at the door in the name of fitting in with the majority. For me, this legacy continues to have both moral and practical force. People today are less deferential today than ever before – as ask any priest, politician, trade unionist or parent.

In 2006 identity seems increasingly something we can choose, shape or discard. So there is little reason to think that simply demanding that people dispense with their heritage and customs is even a practical prescription, let alone a desirable one.

But I also believe very strongly that rejecting the dogma of assimilation is not to deny the importance of what we hold in common. Because for me, the challenge is not to become more like one another. It is to learn how much like one another we already are.

Multiple identities

The great danger of either demanding assimilation or emphasising our differences is that it gives the false impression of large, homogenous groups who have little in common with one another. And in making that assumption, we risk reducing complex,

many-sided people into one-dimensional characters, defined by just a single element of their identity.

Now apply this way of thinking to anyone you actually know and immediately you can see the flaws in it. How many one-dimensional people have you met this week? A young Pakistani man arriving in Britain may well be a Muslim, but also a musician, and Manchester United supporter and a dedicated father. An Algerian woman living in France can also be a loving mother, an aspiring entrepreneur, and a keen follower of the arts all at the same time. These are characteristics shared by people all over Britain and France. But they are also characteristics which can easily be obscured when we categorise people in one-dimensional terms.

To avoid becoming strangers from one another we need to start seeing whole people again. And to understand how to achieve this we need only look at the evidence. The government's citizenship survey shows time and again that people who live in the most ethnically diverse areas are those that feel most positive towards people from ethnic minority backgrounds. It is unfamiliarity – not incompatibility – that breeds distrust and resentment. As I said earlier, it's difficult to see anyone in one-dimensional terms once you actually know them.

An encounter culture

So, if we are going to build those common bonds and that sense of affiliation with one another, we need what I describe as an 'encounter culture'. By this, I mean a civic culture in which it is easier and more rewarding to interact with people from different backgrounds. The word civic there is an important one – this is not just about what government can deliver alone, but the progress that we can make when we find ways to build spaces in which people can engage with others who look, sound and live differently from themselves,

And for me, this becomes ever more important: at a time when people can spend their way out of contact with others, through their choice of where and how to live, at a time when people are living longer but the gap between the young and old seems to be growing, at a time when those from urban and rural areas can feel like they are living not just in different parts of the country, but in completely different worlds from one another. This is about as much it is about everyday interactions and in communities and workplaces as much as it is about government white papers.

That is not to say that government cannot make its contribution to an encounter culture, however. Today, we are far more aware of the impact that government can have on people's social networks through decisions it makes, and it is vital that we remain alive to this across a range of areas.

Housing estates in both Britain and France, for example, throw large groups of people together, but still tend to reinforce ethnic segregation rather than help overcome it – leading to a ghettoisation of communities that we cannot accept. This is the legacy of

the cités dortoirs in France and the large tower blocks of that were built in this country during the 1960s and 70s. This is something that I know the CRE has been working on recently and it matters enormously.

Similarly, we must continue to ask questions about the experience that we all have of our public institutions. If the role of education is to prepare young people for adult life, then it must include interaction with people from different ethnic and religious backgrounds. This is more than a question of the conduct of a few faith schools – it raises important questions about the contribution that all schools can make in reversing the historic segregation of pupils along racial lines.

Sport and culture can also play their role. They offer forums in which common interests can help create common bonds. Meeting other young people from a range of backgrounds on the sports field, or as part of a cultural production can be important formative experiences for young people.

There are many other areas that this idea of an encounter culture applies to – from community groups to volunteering schemes and public spaces to name but a few. But I think the principle is clear: when you begin to meet and interact with people from other backgrounds, you are far less likely to fear or resent them. I do not suggest here that government becomes one big social engineering project, but rather than we become more aware that the decisions that we take around issues like schooling, housing, culture and public spaces already impact on people's likelihood to meet and interact with one another.

Ultimately government cannot – and should not – make our friends for us, but what it can do is nurture the kind of civic culture that will prevent us from becoming strangers from one another.

Nor do I suggest that there are not important contributions that people arriving in Britain or France can make themselves.

An encounter culture demands that all British citizens can speak the national language for example. Citizenship is about making an active contribution – and that includes the ability to communicate with other citizens as well as having some grasp of a nation's history and traditions.

I would like to finish on one last point though.

And that it is that it is not just schooling or geography, or the absence of inviting public spaces that divides people along racial grounds. It is deep-seated inequality.

Addressing inequality

Seeing whole people – complete with multiple identities – demands that we recognise some of the other features that we hold in common, aside from our ethnicity. And too often to be a black person, or a Muslim, in either Britain or France is also to be socially excluded. Too often, it is to have poor educational outcomes, to face

unemployment, and to live without a real sense of hope and possibility. These are structural barriers that will always stand in the way of a more integrated and cohesive society until we address them fully. People must share more than their poverty if they are ever to fully integrate.

And it is the responsibility of progressive politicians to offer a vision that will provide that hope by putting people back in control of their life chances. Because when we talk about empowering people that is what we must mean: removing the barriers systematically empowers people, helping individuals and communities shape their own future.

This is the only way that we will convince people that democratic participation – not acts of violence – holds the key to making change happen in their own lives and the world around them.

If we can achieve this, then people from all backgrounds will have one more aspect of their identity to hold in common. And the time to address these challenges is not in ten years. It is not in response to the next crisis in Britain or in France, whatever that may be. The time is now.

The UN said last year that there are 200 million people world-wide living outside of their home countries. Ethnic diversity is here to stay. But too often we tend to be reactive in the way that we address the challenges and opportunities that it creates. If you look back at the history of race relations in this country, measures were often brought in as a response to crisis or tragedy, as was the case even with the latest legislation after the tragic death of Stephen Lawrence.

Similarly, whilst we have nearly two million Muslims living in Britain, the concerns of Muslim were off the political radar until 2001. Their voices were not heard. They were not part of political discourse. They appeared only fleetingly in the news. It is only now that attention has turned to the disadvantages that many British Muslims face, the challenge of integration, and the risks of radicalisation.

We need to be more ambitious than that. We cannot afford to jump from crisis to crisis, running behind events. We need to spend more time focussing not just what we want to avoid, but on the kind of Britain or France that we want to create. And we must also recognise that this is not just a concern for first or second or third generation immigrants – it is a concern for all of us.

Because in a globalised world, characterised by the rise of India and China in the East, we need people from all backgrounds to contribute to a robust and successful economy. Our ability to compete must come from the talent, skills and ingenuity of all our people. ‘The many not the few’ can no longer simply an appeal to people’s sense of fairness – our future depends upon it. And this means a positive approach that gets beyond the common denominator response to diversity. It means an approach that understands that people from ethnic minorities are themselves diverse.

We know, for example, that children from Indian and Chinese backgrounds tend to

achieve very highly in the education system, whilst young people from Caribbean families achieve their potential significantly less often. We know that Polish men and women are likely to fair well in the labour market, whilst there are significant employment penalties associated with a coming from a Pakistani or Bangladeshi background.

We know that economic migrants have very different circumstances to those from failed states.

And we know that the challenges for first generation migrants are different to those faced by people from ethnic minority backgrounds who are born in this country.

These differentiated circumstances require differentiated responses – whether that is new ways for businesses diversify their workforces through positive action, more personalised education for young people, more flexible support for families, or new ways to help people from varied backgrounds participate and prosper in the labour market.

In a world of rising economic superpowers, diversity can be our greatest strength or our biggest weakness. We can use all of the talent available to us or waste it. We can benefit from the richness that diversity brings, or let it divide us. We can recognise what we hold in common, or be blind to it.

The choice is ours, and it is ours to make now. Because politics as normal will lead only to more of the same. More incremental progress. More disaffection. More blind alleys and fewer solutions. If we are really serious about settling this issue once and for all then politics as usual – maintaining the status quo – is not an option.

We need more than a response to the events of the last year-and-a-half in both Britain and France, crucial though that it is. Because, fundamentally, answering the question of how we live together in the twenty-first century is about shaping a future that we all want to live in.

Thank you

ORDRE DU JOUR

Lundi 13 Novembre

20 H 00 Dîner au Commonwealth Club
Allocution de HRH Prince Hassan of Jordan

Mardi 14 Novembre

9 H 00 Allocution de bienvenue de Lord Radice

9 H 10 Ouverture par les coprésidents du colloque :
M. Trevor Phillips et M. Pierre Joxe

Intervention de Mme Blandine Kriegel

9 H 40 **I – La diversité : historique et situation actuelle**
Intervenants : M. François Héran et Dr Tahir Abbas

- Historique des flux migratoires
- Récentes évolutions
- Statistiques et données démographiques
- La gestion de la diversité : évolutions respectives

Débat général

10 H 40 Pause

11 H 00 **II – Impacts de la diversité**
Intervenants : Mme Karen Chouhan et M. Gilles Kepel

- La prise en compte de la diversité dans la politique intérieure et dans la politique étrangère
- La question du sentiment d'appartenance à la communauté nationale

Débat général

12 H 30 Déjeuner

- 13 h 15** Allocution de M. David Lammy MP, Minister for Culture
- 14 H 00** **III – Quelles leçons chacun des deux pays peut tirer de l’expérience de l’autre ?**
- Constitution de trois groupes de travail
- A – L’éducation**
Modérateur : Mme Jeannette Bougrab
Rapporteur : M. Sarfraz Manzoor
- Le renforcement de la cohésion sociale : la maîtrise de la langue, l’instruction civique, le respect des valeurs démocratiques
 - La lutte contre les stéréotypes et les préjugés
 - Le cas des écoles confessionnelles
- B – L’emploi**
Modérateur : M. Paul Goodwin
Rapporteur : M. Khalid Hamdani
- L’égalité des chances dans le secteur public et dans le secteur privé
 - La lutte contre le chômage dans les zones urbaines sensibles
- C – La culture, les médias et le sport**
Modérateur : Mme Bonnie Greer
Rapporteur : M. Kofi Yamgnane
- L’importance des modèles d’identification
 - La télévision et la représentation de la diversité (les hommes et les contenus)
 - L’insertion par le sport et la lutte contre le racisme
- 16 H 00** Présentation des recommandations des groupes de travail et discussion
- 17 H 00** Conclusions
- 17 H 30** Clôture des travaux

LISTE DES PARTICIPANTS FRANCAIS

Coprésident :

Pierre JOXE KBE

Ancien Ministre

Membre du Conseil constitutionnel

Françoise BARRET-DUCROCQ

Professeur d'histoire et de civilisation britannique à l'Université de Paris VII –Denis Diderot
Secrétaire générale de l'Académie universelle des cultures

Jean-Michel BELORGEY

Conseiller d'Etat

Membre de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE)

Christophe BERTOSSI

Chargé de recherche à l'IFRI

Responsable du programme « Migrations, identités, citoyenneté »

Alain BIENAYME

Professeur agrégé de sciences économiques à l'Université de Paris-Dauphine

Sylvie BLUMENKRANTZ

Sous-directrice de la Section française du Conseil franco-britannique

Jeannette BOUGRAB

Maître de conférences à Paris I

Membre du Haut Conseil à l'Intégration

Membre du Conseil d'Analyse de la société

Vincent CHEVRIER

Conseiller pour les affaires sociales

Ambassade de France à Londres

Diego COLAS

Premier Secrétaire

Ambassade de France au Royaume-Uni

Gérard ERRERA

Ambassadeur de France au Royaume-Uni

Bétoule FEKKAR-LAMBIOTTE

Inspectrice de l'Education nationale
Fonctionnaire international

Khalid HAMDANI

Consultant en ressources humaines
Membre du Haut Conseil à l'Intégration

François HERAN

Directeur de l'Institut national d'études démographiques

Zaïr KEDADOUCHE

Conseiller technique à la Présidence de la République
Chargé de mission au Haut Conseil à l'Intégration

Gilles KEPPEL

Directeur de la chaire Moyen-Orient-Méditerranée, Fondation nationale
des Sciences politiques
Membre du Haut Conseil à l'Intégration

Blandine KRIEGEL

Présidente du Haut Conseil à l'Intégration
Chargé de mission auprès du Président de la République

Jean-Marie LE BRETON

Ancien ambassadeur
Vice-Président de la Section française du Conseil franco-britannique

Didier LESCHI

Chef du Bureau des Cultes
Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

Alexandra PALT

Directrice de la Promotion de l'Egalité
Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE)

Nabila RAMDANI

Lectrice en civilisation britannique à Paris VII

Alain REGNIER

Conseiller pour la cohésion sociale, l'égalité des chances, la lutte contre l'exclusion auprès du
Premier ministre

Gérard ROUBICHOU

Professeur émérite des universités
Secrétaire général de la Section française du Conseil franco-britannique

Ben SALAMA

Rédacteur en chef à France 3

Catherine de WENDEN

Directeur de recherche au CNRS

Jean-Louis WIRTH

Général d'armée

Membre du Haut Conseil à l'Intégration

Kofi YAMGNANE

Ancien Secrétaire d'Etat à l'Intégration

Vice-Président du Conseil général du Finistère

Observateurs :

Nathaly COUALY

Attachée de presse, Haut Conseil à l'Intégration

Amina ENNCEIRI

Secrétaire générale adjointe, Haut Conseil à l'Intégration

Frédéric TREFFEL

Chargé de mission, Haut Conseil à l'Intégration

Nathalie SEYDOUX

Rapporteur, Haut Conseil à l'Intégration

BRITISH PARTICIPANTS

Co-chair:

Trevor Phillips

Chairman, Commission for Racial Equality

Dr Tahir Abbas FRSA

Reader in Sociology, Director of Centre for the Study of Ethnicity and Culture, University of Birmingham

Waqar Azmi OBE

Chief Diversity Advisor, Cabinet Office

Chief Supt. Ed Bateman

Diversity and Citizen Focus Directorate, Metropolitan Police

Bobby Barnes

Assistant Chief Executive, Professional Footballers' Association

Karen Chouhan

Joseph Rowntree Trust

Roisin Donachie

Head of Europe & Intl. Relations, CRE

Mary Fitzpatrick

Editorial Executive, Diversity BBC

David Goodhart

Editor, Prospect

Paul Goodwin

Centre for Urban and Community Research, Goldsmiths, University of London

Bonnie Greer

Author, playwright and broadcaster

Professor Alec G. Hargreaves

Advisor to Azouz Begag

Florida State University

Dr Daniele Joly

Director, Centre for Research in Ethnic Relations, Warwick University

Ann Kenrick

Secretary-General, FBC

Sadiq Khan MP

Labour Member for Tooting

Michelynn LaFleche

Director, Runnymede Trust

David Lammy MP

Minister for Culture, Labour MP for Tottenham

Sarfraz Manzoor

Journalist and documentary film maker

Stuart Mole OBE

DG, Royal Commonwealth Society

Baroness Lola Young

Former Head of Culture, GLA

Rt Hon Lord Radice

Chairman, Franco-British Council

Sir Iqbal Sacranie

Head of Muslims Council of Great Britain

Yvonne Thompson

President of the European Federation of Black Women Business Owners

David Walker

Senior journalist on The Guardian and broadcaster

Dinner Only

HRH Prince Hassan of Jordan

HE Dina Kawar

Jordanian Ambassador to France

HE Dr Alia Bouran

Jordanian Ambassador to the UK

Observers

Kay Carberry

Asst General Sec, TUC

Rory Coonan

Centres of Clinical Excellence

Dr Helen Drake,

Loughborough University

Sue Hoyle

Director of Clore Cultural Foundation

Henry Paker

Publications, Franco-British Council

Lord Prosser

Former Senator of the College of Justice in Scotland

Le Conseil franco-britannique est né, au moment de l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté européenne, d'une initiative commune du Président Georges Pompidou et du Premier ministre Edward Heath.

Son objet est de contribuer à une meilleure compréhension entre les deux pays par le moyen de rencontres de personnalités ou de spécialistes, notamment dans les domaines de la culture, de la science, de l'art, de la politique et des entreprises.

CONSEIL FRANCO-BRITANNIQUE

Section française

66, rue de Bellechasse, 75007 Paris

Téléphone : 01 42 75 79 83 - Télécopie : 01 42 75 79 87

Mél. : conseilfrancobritannique@wanadoo.fr

Site : www.conseilfrancobritannique.info